



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANCAISE

JRCC TAHITI

Arue, le 13 mars 2022



Destinataires : Tous Médias

Page 1 de 1

COMMUNIQUE DE PRESSE

Centre de
Coordination de
Sauvetage
Aéro maritime en
Polynésie française

Nuit active au JRCC Tahiti – 6 personnes secourues

JRCC Tahiti
BP 9420
98715 Papeete CMP
Téléphone : (689) 40 54 16 16
Télécopie : (689) 40 42 39 15

Courriel :
contact@jrcc.pf

Site internet :
www.jrcc.pf

Dans la nuit du samedi 12 mars au dimanche 13 mars, le JRCC Tahiti a coordonné **deux opérations d'assistance et de sauvetage en mer** :

- La première débute aux environs de 20h30, quand un agent maritime informe le JRCC Tahiti qu'un membre d'équipage du navire à passager « Regatta », positionné dans le nord de Rangiroa à plus 120 milles marins (230 km), a été victime d'un arrêt cardiaque et a été réanimé.

Aussitôt, le JRCC met en contact le navire avec le centre de consultation médicale maritime (CCMM) à Toulouse, puis réalise une conférence avec le SAMU de Polynésie française.

Après réception des éléments médicaux, il est décidé, peu après 22 heures, d'évacuer en urgence le marin. L'hélicoptère Dauphin inter-administrations est rapidement engagé et débute ses opérations de treuillage à partir de 02h30. Le malade est embarqué sur l'hélicoptère vers 03h10 puis accueilli pour sa prise en charge à l'hôpital du Taaone à 05H20, conclusion de cette mission de sauvetage accomplie.

- La deuxième opération débute vers 22h40, quand le JRCC est appelé par un requérant signalant l'échouement d'un voilier ketch de 20m, le « Lorraine D », sur le récif dans le sud-ouest de l'atoll d'Arutua.

Le JRCC Tahiti prend contact rapidement avec le skipper, qui confirme l'information et demande une assistance pour évacuer l'équipage.

Le St Xavier Maris Stella IV, présent dans le secteur, est dérouté vers la zone mais ne peut intervenir en raison de la position du voilier sur le platier.

Le voilier, malgré une gîte, est stable et il est décidé, en accord avec le skipper, de n'intervenir qu'au lever du jour.

A 05h50, et en lien avec la mairie d'Arutua, une embarcation privée pilotée par un adjoint au maire, se rend sur zone pour récupérer les naufragés et évaluer la situation du navire.

Aucune pollution n'est constatée par l'élu et les 5 membres d'équipage sont évacués vers le village : une personne légèrement blessée est prise en charge par le dispensaire.

L'opération de secours, dont été informées en temps réel l'ensemble des autorités de l'Etat et du Pays, s'achève pour le JRCC Tahiti à 10h40.

La prochaine étape sera l'enlèvement de l'épave, sous la coordination de la Direction Polynésienne des Affaires Maritimes, avec l'objectif d'empêcher toute pollution marine.

En quelques heures le JRCC Tahiti, centre opérationnel sous l'autorité du haut-commissaire de la République en Polynésie française, a secouru 6 personnes, conformément à ses obligations internationales de coordonner les opérations de secours, avec le concours de moyens de l'Etat, du Pays et d'une embarcation privée.



www.jrcc.pf